



LE BILAN
PILIER DE LA RÉUSSITE
DE SON CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Établir un diagnostic et un protocole de soins précis est essentiel dans la bonne prise en charge des patients. Pourtant, de nombreux masseurs-kinésithérapeutes éprouvent des difficultés à réaliser un bilan diagnostic kinésithérapique. La principale raison évoquée est le manque de temps dû à des plannings très chargés.

Face à ce constat, nous avons souhaité vous donner des clés pour **réaliser facilement des bilans complets à travers 4 grands chapitres :**

- 1. Le bilan, qu'est-ce que c'est et pourquoi c'est important ?**
- 2. Comment réaliser un bon bilan ?**
- 3. Comment bien aborder le bilan avec son patient ?**
- 4. Qu'est-ce qu'apportent les technologies LPG® lors du bilan ?**

L'objectif est de montrer combien le bilan combiné aux technologies LPG® peut être bénéfique pour le développement de votre activité, et comment vous permettre d'entrer dans un cercle vertueux. Le dernier chapitre consacré aux soins hors nomenclatures s'inscrit dans cette même volonté de vous donner les armes pour vous démarquer de la concurrence et vous épanouir professionnellement.

La rédaction de ce document a été éclairée par les propos de Florence Charpentier que nous remercions chaleureusement. Masseur-kinésithérapeute Experte depuis plus de 25 ans des technologies LPG® et formatrice référente, Florence accompagne de nombreux patients au fil de leur rééducation et au gré de leurs besoins. Elle est également spécialisée dans le traitement des cicatrices, les tensions néo faciales et la thérapie manuelle.

Bonne lecture.

SOMMAIRE



PARTIE 1 :

**LE BILAN, QU'EST-CE QUE C'EST
ET POURQUOI C'EST IMPORTANT ?**

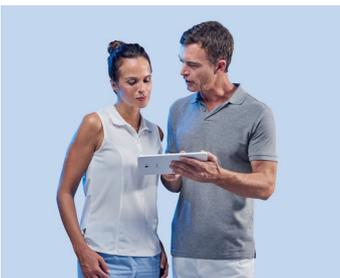
4



PARTIE 2 :

**COMMENT RÉALISER
UN BON BILAN ?**

5



PARTIE 3 :

**COMMENT BIEN ABORDER LE BILAN
AVEC SON PATIENT ?**

7



PARTIE 4 :

**QU'EST-CE QU'APPORTENT LES
TECHNOLOGIES LPG® LORS DU BILAN ?**

9



PARTIE 5 :

**COMMENT PRÉCONISER UN PARCOURS
HORS NOMENCLATURE ?**

11

LE BILAN, QU'EST-CE QUE C'EST ET POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

En France, le bilan diagnostic kinésithérapique (BDK) est obligatoire. Encadré par le Décret n°96-879 du 8 octobre 1996, il comprend 3 éléments : **le diagnostic kinésithérapique, les objectifs de soins, et le choix des actes et des techniques qui paraissent les plus appropriés.**

Véritable état des lieux, le bilan est donc une étape essentielle pour la bonne prise en charge du patient. Mieux, il permet de connaître l'état physique du patient au début du programme de rééducation et de suivre son évolution au fil des séances. Pour le patient, ce suivi est une source de motivation et d'engagement qui participe à accélérer sa remise en forme.

► COMMENT LE BILAN AIDE-T-IL À DÉTERMINER UN TRAITEMENT ADAPTÉ ?

Le patient arrive au cabinet muni d'une prescription. La première séance, celle du bilan, doit alors permettre :

- **D'établir les « déficits » et les problématiques en fonction de la pathologie identifiée.**
- **De définir des objectifs de rééducation et les moyens utilisés pour parvenir à résoudre ces problématiques, ainsi qu'un protocole de rééducation.**

Le bilan s'apparente à une phase préparatoire dont le but est de mieux comprendre l'histoire de la pathologie du patient. Il va venir conforter ou non le diagnostic du médecin prescripteur et permettre d'élaborer un protocole de rééducation personnalisé.

BON À SAVOIR

Le BDK a un caractère protecteur. Il est l'unique document officiel qui prouve la prise en charge du patient par le masseur-kinésithérapeute. Il peut être contrôlé à tout moment par la sécurité sociale.

ASTUCE

Le bilan doit intégrer dès le départ une vision globale du patient et non pas juste focalisée sur sa pathologie. Cela permet au thérapeute d'élargir et compléter son diagnostic, mais aussi au patient d'envisager l'amélioration de son état au-delà de son incident ponctuel.

► POURQUOI LE BILAN EST IMPORTANT DANS LA RELATION AVEC LE PATIENT ?

Au-delà l'évaluation des déficiences et des incapacités formelles, le bilan est également un temps d'échange nécessaire à la bonne prise en charge du patient : **c'est une première séance qui doit permettre de mieux connaître son patient et de poser les bases d'une relation de confiance.** Au fil des séances, le bilan sert de point de repère, il peut alors être mis à jour en fonction de l'évolution du patient et constituer un recueil d'informations quantitatives et qualitatives.

Le bilan est aussi un moment privilégié pour informer le patient sur la stratégie de soin et les techniques utilisées, favorisant sa participation active dans sa prise en charge.



COMMENT RÉALISER UN BON BILAN ?

Grâce à leurs connaissances et leurs compétences, les masseurs-kinésithérapeutes s'appuient sur plusieurs bilans pour établir un diagnostic précis et proposer un traitement pertinent :

- Bilan cutané trophique,
- Bilan des articulations,
 - Bilan des déficits,
- Bilan morphologique,
 - Bilan fonctionnel,
- État de la douleur, etc.



LE COMPLÉMENT DE FLORENCE CHARPENTIER :

“L’OBJECTIF DU BILAN EST DE RECUEILLIR LE PLUS D’INFORMATIONS POSSIBLE POUR CRÉER UN PLAN DE RÉÉDUCATION. POUR CELA, IL FAUT ANALYSER L’ÉTAT DU PATIENT À TRAVERS UN INTERROGATOIRE, UNE INSPECTION ET UNE PALPATION. RIEN NE DOIT ÊTRE OUBLIÉ POUR DÉTERMINER LES OBJECTIFS ET LES MOYENS À METTRE EN PLACE.”

Dans une démarche de santé intégrative, le kinésithérapeute peut étendre son bilan.

Psycho-social :

- Famille, profession, amis, loisirs...

Émotionnel :

- Etat présent et récurrent

Sexuel :

- Absence, troubles...

Environnemental :

- Nutrition, hygiène de vie, lieu de vie...

Et le plus important : **les OBJECTIFS du patient** (bien-être, sport, travail...)

Un bilan complet permet au kinésithérapeute de valoriser sa position centrale dans la prise en charge. Fort de cette information, il peut orienter le patient vers d'autres professionnels qui viendront compléter ses soins. Il encourage ainsi une collaboration interprofessionnelle constructive !

► NOS CONSEILS POUR UN BILAN RÉUSSI :

- **Prendre le temps** : selon le degré de complexité et la pathologie, le bilan doit durer entre 30 et 40 minutes. Ce temps est nécessaire pour réaliser différents tests et interroger le patient.
- **Réaliser une anamnèse, soit un véritable historique médical et personnel du patient** : informations sur les circonstances et l'évolution du problème, son caractère douloureux ou non, retentissement psychologique, conséquences socio-professionnelles... Le masseur-kinésithérapeute doit enquêter pour poser un diagnostic précis.
- **Laisser le patient s'exprimer** : au-delà du traitement, il est important de prendre en compte l'après-traitement et les attentes du patient. Quels sont ses objectifs ? Souhaite-t-il reprendre une activité sportive ? Le but est également de lui expliquer les étapes du traitement et de lui laisser l'opportunité d'exprimer ses doutes ou ses interrogations.
- **Avoir de bons outils** : au-delà des techniques que le masseur-kinésithérapeute maîtrise, il doit pouvoir s'appuyer sur des technologies innovantes et performantes. Cela lui permet de gagner en efficacité et en rapidité et d'objectiver l'évolution du patient grâce aux données.

► LE BILAN DIAGNOSTIC KINÉSITHÉRAPIQUE AVEC HUBER 360® EVOLUTION :

Les technologies LPG® sont conçues pour accompagner le masseur-kinésithérapeute dès la phase du bilan. L'appareil Huber 360® Evolution permet notamment de réaliser différents tests fonctionnels :

- **Test de stabilité** pour évaluer la capacité du patient à s'équilibrer en position statique érigée et identifier une éventuelle compensation,
- **Test unipodal** pour détecter les éventuels déséquilibres et mesurer le risque de chute,
- **Test de marche** pour objectiver la stabilité dynamique du patient,
- **Test de limite de stabilité** pour évaluer la surface au sol sur laquelle le patient peut évoluer en toute sécurité,
- **Test de restriction de mobilité** pour évaluer la réponse aux contraintes mécaniques,
- **Test de force** pour connaître la capacité du patient à produire une force en poussée et en tirée, tout en restant stable sur ses appuis.
- **Le test de coordination** qui permet de quantifier globalement la capacité de chaque patient à gérer plusieurs tâches en même temps.

Outil performant, **Huber 360® permet de réaliser en 15 minutes un bilan ultra complet !** En plus de la phase de tests, il récupère et centralise les informations et toutes données mesurables pour assurer un suivi complet du patient. Ces données objectives sont autant d'illustrations pédagogiques pour le patient. Elles sont également très appréciées des prescripteurs.

LE COMPLÉMENT DE FLORENCE CHARPENTIER :

“LE CELLU M6® ALLIANCE EST ÉGALEMENT UTILE LORS DE L'ÉTAPE DU BILAN CAR IL PERMET D'IDENTIFIER DES SYMPTÔMES DE DOULEUR, DE FIBROSE, D'ADHÉRENCE, DE CICATRICE, DE TENSION MUSCULAIRE... TOUT CE QUI SE RAPPORTE AU TISSU CONJONCTIF.”

COMMENT BIEN ABORDER LE BILAN AVEC SON PATIENT ?

Au-delà de l'élaboration d'un protocole de soin individualisé, le bilan permet de récolter des informations précieuses et d'impliquer le patient dès les premiers instants de sa prise en charge. Pour cela, il est important d'instaurer un climat de confiance en s'exprimant de manière claire, dans des termes simples et compréhensibles par tous.



► POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE RENDRE ACTIF SON PATIENT DÈS LE BILAN ?

Pendant trop longtemps, le patient est resté passif dans le système de santé, souvent spectateur de sa prise en charge. Aujourd'hui, il est invité à s'impliquer et à participer activement à sa prise en charge.

Le rôle du masseur-kinésithérapeute est aussi de stimuler la motivation et l'engagement du patient dès le début du processus : à travers des objectifs de rééducation clairs, à court, moyen et long terme, il faut que le patient puisse se projeter dans l'avenir et qu'il visualise les bienfaits du traitement dans l'amélioration de sa condition actuelle et future.

► **QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DES TECHNOLOGIES LPG®
SUR L'IMPLICATION DU PATIENT ?**

Utiliser des technologies dès la première séance du bilan s'avère efficace pour stimuler son patient. Grâce au caractère ludique des appareils tel que Huber 360® Evolution, celui-ci devient rapidement actif, autonome et acteur de sa prise en charge : **il peut mieux appréhender le programme de rééducation, analyser sa séance et observer les répercussions de sa prise en charge.** En étant actif, le patient est aussi en capacité d'analyser son engagement et de se motiver pour aller encore plus loin au fil du programme de rééducation.

LE COMPLÉMENT DE FLORENCE CHARPENTIER :

“LES APPAREILS COMME HUBER 360® SONT LUDIQUES ET INTERACTIFS. ILS PERMETTENT AUX PATIENTS DE SAVOIR OÙ ILS EN SONT PHYSIQUEMENT LORS DU BILAN, AINSI QU'AU FIL DES SÉANCES. CERTAINS SONT TRÈS STIMULÉS PAR CE TYPE D'APPAREIL : CELA LEUR DONNE ENVIE DE SE DÉPASSER ET DE « BATTRE » LE RECORD DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE.”

FOCUS : GUIDER SON PATIENT VERS UN MEILLEUR BIEN-ÊTRE

Le bilan de début de traitement établit une référence. Il est primordial de conclure la thérapie par un bilan de fin de traitement.

Il permet aussi d'encourager les patients chroniques à se prendre en main.

Le kinésithérapeute peut aussi orienter son patient vers des soins hors nomenclature tournés vers le sport santé et le bien-être.

LE COMPLÉMENT DE FLORENCE CHARPENTIER :

“CERTAINS PATIENTS SE LAISSENT PORTER. IL REVIENT ALORS AU MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE DE LES FAIRE SORTIR DE LEUR PASSIVITÉ ET DE L'ASSISTANCE AFIN DE LES RENDRE PLUS RESPONSABLES. CELA PEUT PASSER PAR UN BASCULEMENT DANS L'ESTHÉTIQUE AVEC DES SOINS QUI LES INVITENT À PRENDRE SOIN D'EUX-MÊMES ET À ADOPTER UN MODE DE VIE PLUS SAIN.”

QU'EST-CE QU'APPORTENT LES TECHNOLOGIES LPG® LORS DU BILAN ?

Automatisation des bilans, l'impression des résultats et le suivi en temps réel des évolutions du patient... Le premier avantage des technologies LPG®, c'est le temps qu'elles font gagner aux masseurs-kinésithérapeutes. Mais pas seulement ! Meilleure organisation, meilleurs résultats et meilleure rentabilité : les technologies LPG® aident les praticiens à devenir des professionnels de santé reconnus pour la qualité de leur prise en charge.



► 1^{ER} AVANTAGE : UNE PERSONNALISATION DE LA PRISE EN CHARGE

Les technologies LPG® permettent **une ultra personnalisation et la création de programmes sur-mesure**. Pour le masseur-kinésithérapeute, c'est un moyen de poser un diagnostic rapidement et facilement, mais aussi de créer son propre programme ou de sélectionner un programme intégré adaptable par niveau et pathologie.

► 2^{ÈME} AVANTAGE : UNE RELATION DE CONFIANCE RENFORCÉE AVEC SON PATIENT

En incluant le patient dans le processus de prise en charge dès le bilan via Huber 360® Evolution, c'est **un lien durable qui se crée entre le masseur-kinésithérapeute et son patient**.

► 3^{ÈME} AVANTAGE : UNE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE GLOBALE ET LUDIQUE

En obligeant le patient à se maintenir dans une position et en le guidant via des cibles qui apparaissent à l'écran, **Huber 360® rend le patient acteur de sa prise en charge**. Celui-ci retrouve la motivation et l'envie de faire mieux de séance en séance !

► **4^{ÈME} AVANTAGE : UNE ORGANISATION SIMPLIFIÉE DE SON EMPLOI DU TEMPS**

De nombreux praticiens sont confrontés à une surcharge de travail : cahier de rendez-vous complet, liste d'attente importante... Face à ce constat, les technologies LPG® apportent un gain de temps et d'efficacité. Ainsi, il est possible d'avoir **un turn-over plus important et d'obtenir des résultats plus rapidement.**

► **5^{ÈME} AVANTAGE : UNE MONTÉE EN COMPÉTENCES PLUS RAPIDE**

En plus de simplifier l'étape du bilan et de gagner un temps précieux, les technologies LPG® et les formations LPG® répondent aux attentes des praticiens en termes **d'évolution de carrière et de montée en compétences**, que ce soit pour des soins thérapeutiques et/ou soins esthétiques.

► **6^{ÈME} AVANTAGE : UNE ÉVOLUTION DES SOINS**

L'ultra personnalisation des soins et le suivi précis du traitement permettent au patient de visualiser sa progression et d'envisager de **faire évoluer ses soins en coaching pur ou en bien-être.**

► **7^{ÈME} AVANTAGE : UNE MEILLEURE RENTABILITÉ**

Adopter les technologies LPG® permet de s'inscrire dans un cercle vertueux de rentabilité et de mise en réussite. Dès la première séance, il est plus facile d'identifier le parcours du patient, de le motiver à se rétablir et d'obtenir des résultats plus rapidement.

► **8^{ÈME} AVANTAGE : COMMUNICATION AVEC LES PRESCRIPTEURS**

Les données objectives lors des bilans ainsi que les courbes de résultats du patient valorisent le travail du kinésithérapeute

LE COMPLÉMENT DE FLORENCE CHARPENTIER :

“HUBER 360® A PLUSIEURS AVANTAGES. D'ABORD, IL PERMET DE GAGNER EN CONFORT. LES GESTES SONT PLUS FACILES À EFFECTUER ET LA FATIGUE PHYSIQUE SE FAIT BEAUCOUP MOINS RESENTIR. ENSUITE, IL AMÉLIORE LES RÉSULTATS. C'EST DONC UN INVESTISSEMENT QUI EST VITE RENTABILISÉ ET QUI PARTICIPE À AMÉLIORER LA RÉPUTATION DE SON CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE : LES PATIENTS QUITTENT LA RÉÉDUCATION PLUS RAPIDEMENT, LIBÉRANT DU TEMPS POUR DE NOUVEAUX PATIENTS ET POUR SE SPÉCIALISER OU PROPOSER DES SOINS HORS NOMENCLATURES.”

COMMENT PRÉCONISER UN PARCOURS HORS NOMENCLATURE ?

Aujourd'hui, la pratique du non-conventionné ou hors nomenclature (HN) se développe de plus en plus dans les cabinets de kinésithérapie. Les kinés proposent des actes tels que l'ostéopathie, la prise en charge du sportif, le pilates ou le massage bien-être, des soins pour l'aspect esthétique des cicatrices ou la cellulite... De nombreux professionnels n'hésitent plus à ajouter de nouvelles cordes à leur arc pour s'épanouir professionnellement.



► QU'EST-CE QU'UN SOIN HORS NOMENCLATURE ?

Un soin hors nomenclature est une prestation exercée par un professionnel de santé qui ne rentre pas dans la Nomenclature Générale des Actes Professionnels. Il n'est pas pris en charge par la Sécurité Sociale même s'il demeure dans le champ d'application des masseurs-kinésithérapeutes.

Un soin hors nomenclature peut être :

- **À visée thérapeutique,**
- **À visée esthétique ou de bien-être,**
- **À visée préventive** ou visant plus largement à une remise en forme.

► POURQUOI PROPOSER DES SOINS HORS NOMENCLATURE ?

De nombreux praticiens éprouvent des pressions dans l'exercice de leur métier. Face à des tarifs qui n'augmentent pas et des charges importantes, les soins hors nomenclatures sont souvent envisagés comme un moyen de valoriser son savoir-faire contre des rétributions plus généreuses. Dans le même temps, les soins hors nomenclatures permettent de dégager du temps plus qualitatif pour les soins thérapeutiques conventionnés.

Mais au-delà de l'aspect financier et organisationnel, **les soins hors nomenclatures sont aussi un moyen d'acquérir de nouvelles compétences, de se spécialiser et d'offrir in fine un parcours de soins global** : en combinant des actes conventionnés et non conventionnés, les patients profitent d'un parcours de soins au plus proche de leurs besoins. À la clé, ce sont de meilleurs résultats, une récupération rapide et pourquoi pas un programme de sport/santé bien-être !

LE COMPLÉMENT DE FLORENCE CHARPENTIER :

“LE MÉTIER DE MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE EST D'ÊTRE AUSSI COACH, ÉDUCATEUR SPORTIF, MASSEUR BIEN-ÊTRE. ÉVIDEMMENT, IL N'EST PAS POSSIBLE DE TOUT FAIRE MAIS EN SE SPÉCIALISANT DANS CERTAINS SOINS HORS NOMENCLATURES, ON ATTIRE UNE NOUVELLE PATIENTÈLE QUI NOUS RESSEMBLE ET QUE L'ON SUIT PENDANT LONGTEMPS.”

► COMMENT LPG® VOUS ACCOMPAGNE DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ACTIVITÉ HORS NOMENCLATURES ?

LPG® développe des solutions qui répondent aux préoccupations des kinésithérapeutes. Conçus en partenariat avec des professionnels, les appareils Huber 360® et Cellu M6® offrent des soins hors nomenclatures de qualité.

Traitement d'une cicatrice post lifting, drainage lymphatique, coaching sportif, séances liées à la perte de poids, complément à la rééducation... **Les technologies LPG®** répondent à un cahier des charges précis pour **offrir l'opportunité au masseur-kinésithérapeute d'exploiter tous les aspects de son décret de compétences.**

Formations aux côtés d'experts, aide à l'élaboration de nouveaux protocoles de soins, échanges avec d'autres praticiens, vidéothèque ou encore réseaux sociaux dédiés, tout est mis en place pour accompagner le professionnel dans la mise en réussite de son cabinet. D'ailleurs, il n'est pas forcément nécessaire de se spécialiser : pour les kinésithérapeutes déjà équipés par la marque LPG®, il est facile d'inclure de nouveaux soins dans sa pratique quotidienne.

LE COMPLÉMENT DE FLORENCE CHARPENTIER :

“HUBER 360® RECONDITIONNE À L'EFFORT ET REMET DANS LA FONCTION. MAIS S'IL N'Y A PAS D'ACTIVITÉ À LA FIN DES SÉANCES DE RÉÉDUCATION, LE PATIENT PEUT RECHUTER. IL EST DONC INTÉRESSANT DE L'ORIENTER VERS UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE OU VERS DES SOINS HORS NOMENCLATURES FACILES À METTRE EN PLACE AVEC HUBER 360® OU CELLU M6®.”

CONCLUSION

Ce livret a pour but de rappeler le caractère essentiel du bilan dans la prise en charge d'un patient, et comment il peut aider à améliorer la rentabilité de son cabinet de kinésithérapie. Nous avons cherché à montrer en quoi le bilan est à la fois bénéfique pour le professionnel comme pour le patient. Personnalisation du diagnostic, plus grande implication du patient, meilleure gestion du planning... Les actes hors nomenclatures tiennent également une place clé dans ce livret car ils sont une véritable valeur ajoutée dans l'élaboration d'un parcours de soins global. Tout au long de ces pages, nous avons également évoqué les technologies LPG® pour leur efficacité, que ce soit lors du bilan ou au fil des séances.

Nous espérons qu'à la lecture de ce livret, vous aurez trouvé des réponses ou des pistes pour développer votre activité. Un grand merci à Florence Charpentier pour avoir pris le temps de nous éclairer. Si des interrogations ou des doutes subsistent, nos équipes sont disponibles à tout moment. N'hésitez pas à les contacter.

Osez vous lancer avec LPG® ! Nos équipes sont là pour vous écouter et vous épauler dans votre réussite. Contactez-les !

**CONTACTER
UN EXPERT LPG®**

blog.lpgmedical.com
lpgmedical.com

SUIVEZ-NOUS



Agir de l'intérieur. Pour le meilleur

LPG Systems
30, rue Dr Abel, Technoparc de la Plaine, Valence Cedex 09, 26000, France
Tél. +33 (0)4 75 78 69 00

SAS au capital de 6 404 850 € - RCS Romans 335.183.836